



**Me Isabelle FROISSANT-BOUCHARLAT**  
50 Boulevard des Belges - 69006 LYON

### **CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE VENTE**

**Mise à jour au 07/03/2023**

Afin de traiter au mieux votre dossier, vous voudrez bien transmettre vos pièces numérisées en PDF.

La constitution de votre dossier demande une implication particulière pour son bon déroulement, nombre de pièces nous sont nécessaires tant pour apporter toutes précisions nécessaires à votre acquéreur que pour assurer votre sécurité juridique.

**La liste est longue, tous les notaires demandent les mêmes pièces... NE VOUS  
DECOURAGEZ PAS !!!! avec notre aide, tout cela se fera très vite.**

**Il vous manque des pièces ? Contactez-nous pour définir la solution appropriée à votre  
situation.**

#### **Pièces relatives à votre identité :**

- Carte d'identité en cours de validité et/ou passeport en cours de validité
- Livre de famille,
- Copie du contrat de mariage s'il en est un
- Copie de l'acte de changement de régime matrimonial s'il en est un,
- Copie du contrat de pacte civil de solidarité s'il en est un
- Justificatif de domicile.

#### **Le bien vendu :**

- titre de propriété appelé aussi « acte d'achat » ou « acte de vente » ou « copie authentique »,
- Dossier de diagnostic technique,
- Etat des risques naturels et technologiques
- copie de tous actes contenant des servitudes,
- plans
- Dernier avis de taxe foncière
- le certificat de conformité de vos installations de chauffage, cheminées et autres selon les indications données sur les sites des préfectures.

#### **Si le bien vendu est en copropriété :**

- Coordonnées du syndic,
- Trois derniers procès-verbaux d'assemblée,
- Carnet d'entretien de l'immeuble
- Copie de l'état descriptif de division et de ses modificatifs (appelé aussi règlement de copropriété)

- Trois derniers appels de charges.

**Si le bien vendu est loué :**

- Copie du bail,
- Trois dernières quittances de loyer,
- Nom de la régie si la location est assurée par un mandataire,
- Copie du congé délivré ou copie de la dédite du locataire.

**Si le bien vendu est une maison :**

- Diagnostic assainissement
- Facture des travaux de moins de 10 ans,
- Permis de construire ou déclaration préalable,
- Certificat de conformité.

**Si le bien vendu comporte une piscine :**

- Justificatif du système de sécurité dont elle est dotée,
- Autorisation d'urbanisme délivrée pour la construction.

**Pour la remise du prix :**

Votre relevé d'identité bancaire signé devra être remis au notaire lors de votre rendez-vous en présentiel. En raison de l'augmentation des cyber attaques, aucun relevé d'identité bancaire ne doit être adressé par mail.